

**D 007**    **Q&R 2010-041**

*Publiée : 6 janvier 2011*

**Situation :**

Les IC décrivent la marque sous le vent comme étant une porte, positionnée à la perpendiculaire de la route depuis au vent, avec deux bouées séparées de 8 longueurs de bateaux. (Un schéma était intégré dans les IC). En raison de vents supérieurs à 25 nœuds, d'un fort courant et de grosses vagues, une des marques de la porte dérive d'environ 100 mètres. Il était presque impossible pour les bateaux de visualiser laquelle des marques de la porte avait dérivé.

**Question 1 :**

Quand est-ce qu'une porte qui est décrite dans les IC comme étant composée de deux bouées séparées de 8 longueurs, positionnée à la perpendiculaire de la route depuis au vent, n'est-elle plus une porte ?

**Réponse 1 :**

Le Cas ISAF 82 dit : « Quand une ligne d'arrivée est tellement orientée dans l'axe du dernier bord qu'on ne peut déterminer la manière correcte de la franchir pour finir en accord avec la définition, un bateau peut franchir la ligne dans l'une ou l'autre direction et son arrivée doit être enregistrée en conséquence. »

Les mêmes principes s'appliqueraient à une porte. Aussi longtemps que la porte est clairement une porte, les bateaux doivent passer entre les marques de la porte.

Si une des marques dérive si loin qu'il n'était plus possible de déterminer quelle marque était la marque bâbord et quelle marque était la marque tribord – les bateaux pourraient passer entre les marques de la porte dans l'une ou l'autre des directions.

Quand une des marques de la porte a dérivé si loin qu'il n'est plus clair que les deux marques forment une porte, alors ce n'est plus une porte.

**Question 2 :**

Si ce n'est plus une porte, la réponse serait-elle la même que la Q&R D 004 (Quand une des marques d'une porte est manquante) ?

**Réponse 2 :**

Oui, la Q&R D 004 décrit la situation où une marque d'une porte est manquante.